



Avant Programme
Concours de saut d'obstacles
Organisé par: La Fédération Tunisienne des Sports Equestres
La Soukra

Date : 20 Octobre 2013

Lieu : Centre National des Sports Equestres la Soukra.

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS:

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 23^e édition, mise à jour au 1^{er} janvier 2013.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 24^e édition, mise à jour au 1^{er} janvier 2013
- Règlement vétérinaire, 13^{ème} édition, mise à jour au 1^{er} janvier 2013.

ORGANISATEUR :

Fédération Tunisienne des Sports Equestres

COMITE D'ORGANISATION :

Président : Hatem Ben Mabrouk

Organisateurs : Anis Sallami

Trésorerie: Ridha Jemai

Secrétariat: Thouraya Ayadi

JURY DE TERRAIN :

Président : Mr. Younes Bedoui

Membres : Mr. Lassad Rezgiani Mr. Imed Zarrouk

Chef Steward: Mr. Lassad Hamdi

Steward: Mr. Aid Ben Naceur, Mr. Dhiaeddine Akremi

CHEFS DE PISTE :

Chef de Piste : Abdellatif Tounsi

Chef de Piste Adjoint : Naceur Hdhairia

MEDECIN VÉTÉRINAIRE: Dr. Sofiene Ezzar

MEDECIN DU CONCOURS : Dr. Idriss Ben Souda

MARECHAL FERRANT : Mr. Ridha Badraoui

PROGRAMME DU CONCOURS

DIMANCHE 20 OCTOBRE 2013:

09h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 1 : Epreuve d'initiation (60 cm)

10h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 2: Epreuve préparatoire I (80 cm)

12h00: Reconnaissance de la piste : Epreuve 3: Epreuve préparatoire II + Jeunes Chevaux (90 cm)

13h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 4 : CSO * (100 cm)

15h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 5 : CSO ** (110 cm)

16h30: Reconnaissance de la piste : Epreuve 6 : CSO *** (120 cm)

Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la F.T.S.E

et devront être accompagnés de leurs documents d'identification qui pourront être demandé à tout moment par le jury.

N.B : Les horaires des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT

Extérieur

PISTE DU CONCOURS

Dimensions : 55 x 80 m

Nature : Sable

TERRAINS D'ÉCHAUFFEMENT

Espace de Détente 1 : Dimensions : 30 x 55 m

Nature : Sable

Espace de Détente 2 : Dimensions : 40 x 80 m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE :

OLAF PETERSON

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

TAG HEUER

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au concours ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : www.ftse-tn.com **Avant Vendredi 18 Octobre 2013 à minuit.**

Date limite pour le règlement des engagements au secrétariat de la FTSE La Soukra: **Avant Samedi 19 Octobre 2013 à 12h.**

Frais :

15 Dinars pour les épreuves initiation et préparatoire, 10 Dinars pour le second engagement

20 Dinars pour les épreuves CSO

Les engagements terrain ou les modifications des engagements sont possibles une demi-heure avant le démarrage de la reconnaissance de l'épreuve concernée, **dans ce cas les frais d'engagement seront doublés. Les engagés terrain passeront en début d'épreuve.**

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

DIMANCHE 20 OCTOBRE 2013 :

EPREUVE 1 : Initiation

Date et heure: 20 Octobre 2013 à 09h00
Catégorie de Cavaliers: **Licence Initiation**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux
Barème: Barème temps idéal (1)
Vitesse: 325 m/min
Hauteur: Max 60 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 10 ^{ème}	Médaille

(1) Barème temps idéal

- Le temps idéal du parcours doit être fixe et annoncé à la fin de l'épreuve.
- La vitesse et la ligne du parcours idéale, sur la base de laquelle le temps idéal est calculé, doivent être indiquées sur le plan du parcours.
- Tout dépassement en dessus ou en dessous du temps idéal est ajouté aux points de pénalité obtenus dans le parcours à raison d'un point de pénalité par seconde ou fraction de seconde.
- En cas d'égalité de points, le cavalier le plus proche du temps idéal sera le mieux classé.
- Chaque concurrent qui dépasse le temps maximum (le double du temps idéal), est éliminé.

EPREUVE 2 : Préparatoire I

Date et heure : 20 Octobre 2013 à 10h30
Catégorie de Cavaliers: **Licence Qualification**
Catégorie de Chevaux: Toutes catégories de chevaux
Barème : Barème en deux phases à temps différé (**Art.274.5.6**)
Vitesse : 325 m/min
Hauteur: Max 80 cm

Classement Poneys	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille

Classement Chevaux	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille

EPREUVE 3 : Epreuve Préparatoire II & Jeunes Chevaux

Date et heure : 20 Octobre 2013 à 12h00

Catégorie de Cavaliers : Epreuve Préparatoire II : **Licence Qualification / Licence**
Compétition

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe+ Médaille
2 ^{ème} au 5 ^{ème}	Médaille

Catégorie de Chevaux: Epreuve Préparatoire II : Toutes catégories de chevaux de 4 ans et plus

Epreuve Jeunes Chevaux : **Licence Compétition**

Barème : Epreuve Préparatoire II : Barème en deux phases à temps différé (**Art.274.5.6**)
Epreuve Jeunes Chevaux : Barème A sans chrono sans Barrage (**Art. 238.1.1**)

Vitesse : 325 m/min

Hauteur: Max 90 cm

Largeur : Max 100 cm

Dotation Jeunes Chevaux :

Une somme de 300 dinars sera répartie en parts égales entre tous les cavaliers ayant effectué un parcours sans faute avec un plafond de 100 dinars / Cavalier.

- (2) Un tirage au sort distinct sera effectué pour l'épreuve Jeunes chevaux et l'épreuve préparatoire II, les jeunes chevaux passeront en premier.
- (3) Le règlement Jeunes chevaux est disponible sur le site de la FTSE.

NB : Pour les compétitions "Jeunes chevaux" le port de protections des membres postérieurs (« protège boulets ») est autorisé sous ces conditions :

- La partie intérieure des protections doit avoir une hauteur maximale de 16 cm
- L'attache des protections doit avoir une hauteur minimale de 5 cm
- L'intérieur des protections doit être lisse
- L'attache des protections doit être de type Velcro non-élastique
- Les crochets, les boucles, les agrafes ou toute autre méthode d'attache est interdite
- La partie arrondie, rigide des protections doit être placée autour de la partie interne du boulet
- Aucun autre élément supplémentaire ne doit être utilisé avec les protections

Se référer à l'article 257.2.4 du règlement FEI et au Manuel des Commissaires FEI (sur le site web FEI)

EPREUVE 4 : CSO *

<u>Date et heure :</u>	20 Octobre 2013 à 13h30
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Licence Qualification, Licence Compétition
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toute catégorie de chevaux de 4 ans et plus
<u>Barème :</u>	Barème A avec chrono avec Barrage (Art. 238.2.2)
<u>Vitesse :</u>	350 m/mn
<u>Hauteur:</u>	Max 100 cm
<u>Largeur :</u>	Max 110 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe + Médaille + 150
2 ^{ème}	Médaille + 100
3 ^{ème}	Médaille + 75
4 ^{ème}	Médaille + 50
5 ^{ème}	Médaille + 25
Dotation Totale	400 Dinars

EPREUVE 5 : CSO **

<u>Date et heure :</u>	20 Octobre 2013 à 15h30
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Licence Compétition
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toute catégorie de chevaux de 5 ans et plus
<u>Barème :</u>	Difficulté Progressive au chrono sans Barrage (Art. 269)
<u>Vitesse :</u>	350 m/mn
<u>Hauteur:</u>	Max 110 cm
<u>Largeur :</u>	Max 120 cm

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe + Médaille + 200
2 ^{ème}	Médaille + 150
3 ^{ème}	Médaille + 100
4 ^{ème}	Médaille + 80
5 ^{ème}	Médaille + 70
Dotation Totale	600 Dinars

EPREUVE 5 : CSO ***

<u>Date et heure :</u>	20 Octobre 2013 à 16h30
<u>Catégorie de Cavaliers :</u>	Licence Compétition
<u>Catégorie de Chevaux:</u>	Toute catégorie de chevaux de 6 ans et plus
<u>Barème :</u>	Barème A avec chrono avec Barrage (Art. 238.2.2)
<u>Vitesse :</u>	350 m/mn
<u>Hauteur:</u>	Max 120 cm
<u>Largeur :</u>	Max 130 cm
<u>Dotation:</u>	

Classement	Prix
1 ^{er}	Coupe + Médaille + 300
2 ^{ème}	Médaille + 250
3 ^{ème}	Médaille + 200
4 ^{ème}	Médaille + 150
5 ^{ème}	Médaille + 100
Dotation Totale	1 000 Dinars

ANNEXE

Réclamations

Toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 30 dt et déposée auprès du président du jury dans Les 30 minutes après la proclamation des résultats.

Docteur, vétérinaire et maréchal ferrant

Une liste des services médicaux et vétérinaires d'urgence sera communiquée aux participants à leur arrivée sur le site du concours.

Les soins médicaux, les soins vétérinaires ainsi que les services de maréchalerie seront à la charge des participants. Le comité organisateur n'interviendra pas dans les règlements.

Toutes les dispositions médicales et vétérinaires sont soumises aux conditions sanitaires médicales et vétérinaires tunisiennes ainsi qu'aux règles et Dispositions légales organisant l'exercice de la médecine et de la médecine vétérinaire en Tunisie.

Assurance

Tout propriétaire de cheval ou cavalier, est seul responsable de tout dommage cause par lui, ses employés, ses auxiliaires ainsi que par son cheval a un tiers.

Tout cavalier ou propriétaire est donc amené à contracter une assurance responsabilité civile (RC) couvrant suffisamment toute participation à des concours

Equestres nationaux ou organise a l'étranger et de maintenir cette police en vigueur.

Le comité organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident.

Organisation du concours

Dans des circonstances exceptionnelles, ainsi qu'avec l'approbation du jury de terrain, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme

Pour clarifier des problèmes ou des affaires causées par des omissions ou à cause de circonstances non prévues. De telles modifications doivent être Communiquées à tous les concurrents et officiels, dès que possible, et notifiées au secrétaire général par le président du jury.

Prélèvements pour la recherche de produits interdits

Des contrôles réguliers seront effectués lors des compétitions, le prélèvement d'échantillon est recommandé sur toutes les épreuves.

La désignation et le nombre des chevaux à contrôler est à la discrétion du délégué vétérinaire (président de la commission vétérinaire) et du président du

Jury.